



Les principaux risques liés aux fonds d'investissements

Risque d'insolvabilité

Le risque d'insolvabilité du débiteur est la probabilité, dans le chef de l'émetteur de la valeur mobilière, de ne plus être en mesure de faire face à ses engagements. La qualité de l'émetteur d'une valeur mobilière est très importante car c'est lui qui est responsable du remboursement du capital initial. Bien évaluer ce risque est primordial. En cas de défaut, il existe un risque que le capital investi ne soit pas ou seulement partiellement remboursé.

Risque de liquidité

Il peut arriver que l'on souhaite récupérer son argent (capital + éventuellement les intérêts) avant l'échéance du placement, soit par nécessité, soit pour réinvestir dans un produit plus rentable. Le risque de liquidité est la probabilité, dans le chef de l'investisseur, de rencontrer des difficultés pour récupérer ses fonds à temps à un prix raisonnable.

Risque de change

Si on investit dans une devise autre que l'euro, il existe inévitablement un risque de change ou risque devise. Le risque de change est la probabilité qu'une évolution défavorable de la devise dans laquelle on investit diminue le rendement du placement. Si l'évolution de la devise est défavorable, le rendement sera érodé suite au manque à gagner dû à la conversion en euro.

Risque de taux

Le risque de taux est le risque lié à une modification des taux d'intérêt sur le marché entraînant une baisse du cours du titre. Pour les placements à taux fixe, comme les obligations, le risque de taux se traduit par le risque qu'une modification des taux n'engendre une modification du cours boursier de l'obligation et donc une plus-value ou une moins-value. En cas de vente sur le marché secondaire avant l'échéance à un moment où le taux du marché est supérieur au taux nominal de l'obligation, l'épargnant supportera une moins-value.

Risque de volatilité du cours

Le risque de volatilité est la probabilité que le cours d'un placement à revenu variable soit soumis à des fluctuations, plus ou moins fortes, entraînant une plus-value ou une moins-value. L'investisseur enregistrera une moins-value en cas de baisse du cours et une plus-value en cas de hausse du cours.

Risque d'absence de revenu

Le risque d'absence de revenu est la probabilité que l'investisseur ne puisse pas retirer de revenu de son placement. Il en résulte une perte absolue en raison de l'inflation et une perte relative par rapport à un placement rémunérateur (coût d'opportunité).

Risque de capital

Le risque de capital (ou de remboursement) est la probabilité que l'investisseur ne récupère pas, à l'échéance ou lors de la sortie de son placement, la totalité de sa mise initiale.